

Partie 3

Noailles et le PRI : vers un projet de quartier négocié

Dans cette dernière partie de l'étude, nous utilisons les données collectées et leur analyse pour imaginer le devenir du quartier de Noailles.

Pour ce faire, nous proposons 3 scénarios d'évolution :

- le scénario tendanciel : le PRI continue tel qu'il a commencé, à l'image de celui de Belsunce,
- le scénario négocié : le PRI évolue vers une « démarche projet » dans une logique de co-construction entre pouvoirs publics, opérateurs et société civile,
- le scénario idéalisé : le PRI est révisé dans sa globalité, tant dans son approche et son esprit que dans ses modalités de mise en œuvre.

Chaque scénario est décliné en fonction des principales thématiques de l'étude de terrain et des modalités de fonctionnement induites. Dans un deuxième temps, nous confrontons les stratégies et les logiques des acteurs locaux : points de conflits, d'alliance, consensus, résistance...

Nous terminons en détaillant le scénario qui nous semble le plus porteur d'avenir : nous élaborons les grandes lignes d'un plan d'action pour le quartier et des préconisations pour l'association « Centre Ville Pour Tous ».

A. Conséquences du PRI sur le quartier

<i>Thématiques</i>	Scénario 1 : tendanciel (le PRI continue de la même façon)	Scénario 2 : PRI négocié (démarche projet de quartier)	Scénario 3 : PRI révisé dans sa globalité (approche et modalités)
Habitat	Réhabilitation généralisée, éradication de l'insalubrité.	Réhabilitation négociée.	Réhabilitation
Immobilier	Hausse du prix de l'immobilier et spéculation.	Contrôle de la hausse du prix de l'immobilier	Sans répercussions sur le prix de l'immobilier.
Relogement	Au cas par cas, placement par SEM	Suite enquête sociale avec associations, stratégie d'accompagnement	Lettre au père Noël (tout le monde sur la Corniche)
Sécurité	Augmentation des mesures sécuritaires (caméras, commissariat)	Mesures sécuritaires associées à un plan de prévention	Prévention et accompagnement social des populations à risque suffisent à créer un climat de sécurité.
Hygiène	Rues plus propres	Adaptation des modalités de nettoyage, éducation à l'hygiène et écocitoyenneté	Education à l'hygiène et nettoyage des rues efficaces
Bruit	Diminution du bruit (fermeture de bars	Respect de la réglementation en la matière. Insonorisation ou doubles	Civisme des habitants.

	nocturnes)	vitrages.	
--	------------	-----------	--

<i>Thématiques</i>	Scénario 1 : tendanciel (le PRI continue de la même façon)	Scénario 2 : PRI négocié (démarche projet de quartier)	Scénario 3 : PRI révisé dans sa globalité (approche et modalités)
Aménagements	Interroge la gestion urbaine de proximité Besoin accru de stationnement	Partage négocié de l'espace urbain (voitures/piétons, adultes/enfants)	Espace urbain ouvert à tous, régulation naturellement équilibrée
Services publics	Réponse à une pression sociale plus exigeante (petite enfance)	Renégociation des modalités d'ouverture du centre social du quartier.	Aide à l'ouverture du centre social du quartier (locaux, aménagement, fonctionnement...).
Commerces	Dévitailisation du commerce	Conservation de la fonction commerciale avec adaptation aux nouveaux enjeux et usages du quartier	Diversité commerciale.
Populations	Risque de déplacement des populations précaires, augmentation des classes moyennes et supérieures. Plus de propriétaires.	Maintien du caractère populaire du quartier, cohabitation des populations.	Maintien des habitants souhaitant rester, aide à l'installation de nouveaux ⇒ mixité sociale.
Tissu associatif	Recours à un petit nombre d'opérateurs associatifs spécialisés, pas de contribution des associations de quartier.	Implication	Développement du tissu associatif, de ses partenariats et de sa coordination.
Solidarités	Organisation sociale à visée utilitaire	Maintien des solidarités existantes	Entraide généralisée avec maillage associatif de proximité

B. Stratégies des acteurs par rapport au PRI

<i>Acteurs</i>		Scénario 1 : tendanciel (le PRI continue de la même façon)	Scénario 2 : PRI négocié (démarche projet de quartier)	Scénario 3 : PRI révisé dans sa globalité (approche et modalités)
Ville / SEM		Autoritaire	Négocié	Conciliant
CVPT		Non contribution Revendication	Participation Aide à l'efficacité	Observation et accompagnement
Associations		Non implication	Implication	Collaboration
Habitants	Actuels	Non réaction	Mobilisation / Revendication	Participation
	Nouveaux	Opportunisme		
Commerçants		Résistance	Négociation	Collaboration
Investisseurs		Spéculation incontrôlée	Spéculation contrôlée	Investissement dans le logement social

C. Modalités de fonctionnement

	Scénario 1 : tendanciel (le PRI continue de la même façon)	Scénario 2 : PRI négocié (démarche projet de quartier)	Scénario 3 : PRI révisé dans sa globalité (approche et modalités)
Mode d'information	Limitée et de faible portée	Multi-vectorielle et adaptée aux différentes cibles	Plan de communication adapté et intégré au processus de PRI
Relations Ville –SEM / CVPT	Opposition Conflit	Contractualisation, partenariat, négociation	Consensus
Réseau associatif	Inexistant	Coordination locale Echange d'information	Structuré
Prises de décision	Unilatérale	Négociée suite à consultation	Partagée

A. Le choix du scénario

Le PRI tel qu'il est décrit dans le scénario tendanciel a été mis en œuvre à Belsunce, au Panier, mais également dans de nombreuses autres villes françaises. S'il a prouvé son efficacité à certains égards, il a également montré ses limites et c'est pour éviter les erreurs antérieures que l'association « un Centre Ville Pour Tous » s'est créée. Si nous voulons l'aider - à notre mesure - dans son action de refus de la fatalité, nous ne pouvons nous satisfaire d'une telle perspective.

Le scénario idéalisé est à bien des égards utopique et il faut reconnaître que certains processus de fond ne peuvent pas être stoppés : on n'arrêtera pas la spéculation immobilière, on ne peut concevoir de politique publique sur des incantations et sur la confiance aveugle dans le civisme des habitants. Le réalisme nous contraint à ne pas le retenir comme scénario probable.

C'est donc le scénario négocié que nous retiendrons. Il nous semble le plus pertinent et le plus porteur d'avenir pour le quartier tout en restant réaliste.

Son objectif est à la fois simple et très ambitieux : *Contribuer à ce que Noailles reste un quartier à la fois populaire et agréable à vivre.*

Ce scénario est caractérisé par :

- une appréhension globale du quartier, par opposition à l'entrée unique « logement »,
- une plus grande collaboration entre les acteurs,
- une plus grande responsabilisation des habitants,
- une meilleure et plus vaste information (cibles, vecteurs, supports, messages),
- une attention particulière au droit (logement, sécurité, information, d'une manière générale, tout ce qui touche au « vivre ensemble »)

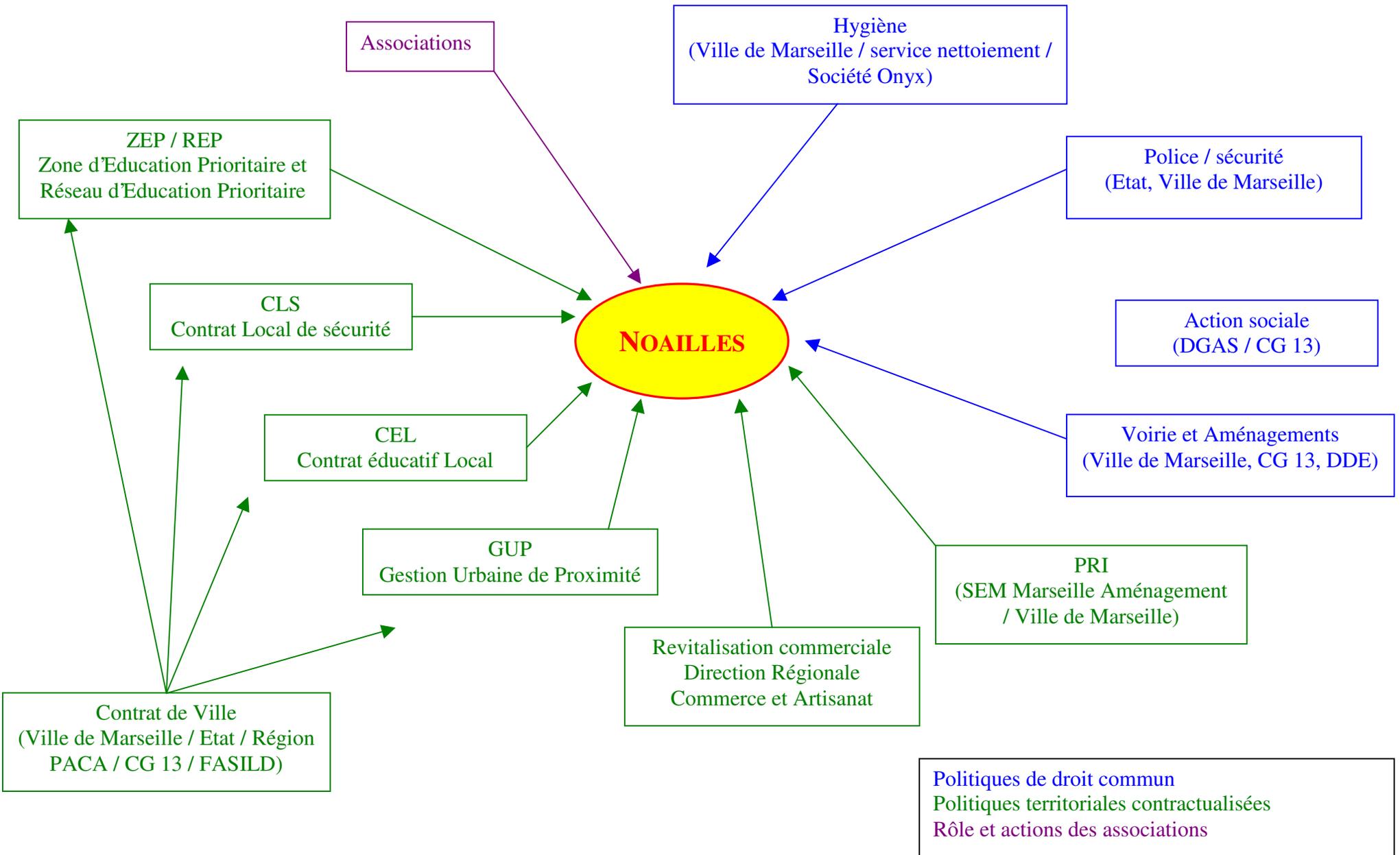
Il nécessite une articulation des différentes politiques publiques et initiatives locales. En effet, le quartier rentre dans un certain nombre de dispositifs contractuels et se greffe également aux politiques de droit commun (cf schéma suivant). L'accumulation des dispositifs n'est malheureusement pas garante d'une meilleure efficacité. A contrario, cette juxtaposition a des

effets négatifs sur la lisibilité de l'action publique et risque d'accroître la défiance des habitants vis à vis de leurs élus et des administrations, les rendant responsables, voire instigateurs, de l'opacité des procédures.

Nous n'avons évidemment aucune influence sur le législateur ; la question est donc de savoir ce qui, dans la multiplicité des dispositifs, peut accroître les bénéfices que le quartier de Noailles est en droit d'attendre.

Nous ne pourrions pas répondre à cette question dans le cadre de notre étude mais nous proposons une base de réflexion avec la mise à plat des politiques et dispositifs que nous avons identifiés dans le quartier.

Les acteurs intervenants à Noailles



B. Eléments pour un plan d'action de quartier

1) Habitat :

Le comité de pilotage du PRI ouvert fin 2001 est composé de la Ville, Marseille Aménagement, la Préfecture, la DDASS et la DDE. Son objectif est de contrôler la légalité des opérations de réhabilitation.

⇒ Ouvrir ce comité à des représentants d'habitants, d'associations, de commerçants (la société civile au sens large).

⇒ Ouvrir le champ de réflexion du comité de pilotage : ne pas se limiter au contrôle de légalité mais aborder aussi les grandes orientations du PRI, l'opportunité des démarches, les conditions de mise en œuvre...

2) Relogement :

On constate à Noailles une peur généralisée des « quartiers Nord », particulièrement dans les couches les plus défavorisées de la population (celles qui n'ont pas les moyens de mettre en place des stratégies d'évitement ou de repli).

⇒ Si la Mairie affiche sa volonté de permettre aux habitants qui le souhaitent de rester dans le quartier, elle doit conserver un niveau minimum de maîtrise du foncier ; c'est à dire ne pas revendre systématiquement les immeubles rénovés à des investisseurs privés et réserver des logements à des fins sociales. Il s'agit de favoriser une gestion équilibrée du parc locatif dans le quartier (parc social public et privé, parc privé à loyer libre) qui permettra d'éradiquer le logement social de fait.

3) Commerce :

Le PRI a un effet d'entraînement sur les commerçants qui, spontanément, opèrent des travaux sur le bâti (devantures par exemple).

⇒ Encourager cette tendance par l'intermédiaire d'un FISAC (Fonds d'Intervention pour la Sauvegarde de l'Artisanat et du Commerce).

4) Sécurité :

Nous avons ressenti chez les habitants du quartier un fort besoin de se sentir en sécurité et protégé par la loi. Si l'on ne veut que ce thème reste le fond de commerce de courants

extrémistes, le sentiment d'insécurité doit être pris en considération, qu'il relève du champ du perçu ou du vécu. Les habitants parlent en fait de l'insécurité au sens large incluant les conduites agressives ou perçues comme telles (regroupements au pied d'immeubles, présence massive de chiens), les petits désordres sociaux (rixes ou simples discussions animées, notamment chez des alcooliques ou toxicomanes). En effet, l'insécurité dans l'habitat est toujours particulièrement pénible à endurer car à cheval sur l'espace privé et l'espace public, elle fait intrusion dans la sphère des intimités.

⇒ Il faut réduire l'écart entre le droit affiché et le droit effectif par une réaffirmation en paroles et surtout en actes des principes de base du droit (rompre avec l'impression de quartier à l'abandon).

⇒ Pour augmenter l'efficacité des mesures et proposer des actions appropriées, la meilleure solution serait de construire des dispositifs de sécurité sur la base des desiderata des habitants.

5) Hygiène :

Nous avons constaté l'inadéquation des moyens employés avec la tâche prescrite (containers détournés de leur utilisation prévue, matériel inadapté), l'inaccessibilité de certaines rues et donc l'impossibilité d'y assurer un ramassage efficace. La société de nettoyage a-t-elle les moyens d'assurer sa mission ? Nous ne nous risquons pas à une réponse mais il paraît urgent de :

⇒ Revoir les termes de références du contrat de nettoyage.

⇒ Associer une stratégie préventive (éducation à l'hygiène dans les écoles et dans les associations de jeunesse, sensibilisation des commerçants et habitants) et des mesures répressives (respect de la réglementation, notamment par les commerçants).

6) Bruit :

C'est incontestablement une des plus importante nuisance dans le quartier.

⇒ Veiller à l'insonorisation et à l'isolation des logements dans les travaux de réhabilitation menés par Marseille Aménagement.

⇒ Mettre en place un système d'aides aux petits propriétaires pour financer ce type de travaux (via l'ADEME¹ ou l'ANAH² par exemple).

¹ Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

² Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat

7) Aménagement :

Dire qu'il existe à Noailles une carence d'aménagement serait un euphémisme. Nous avons constaté à ce sujet une insatisfaction généralisée des habitants et des commerçants. C'est à dire qu'au delà du type d'aménagement à effectuer, ce sont les modalités de choix et d'arbitrages qui comptent avant tout.

⇒ Proposer une démarche participative permettant d'effectuer collectivement les choix et arbitrages relatifs à l'utilisation des espaces publics ; ne pas limiter la consultation à une opération de validation (ou de rejet en bloc) d'un projet élaboré par des techniciens ou élus éloignés des réalités locales. Constitution de groupes thématiques (personnes âgées, enfants, commerçants, résidents...) pour faire des propositions hiérarchisées et dimensionnées, organisation d'un débat public, présentation d'un projet d'aménagement du quartier à la Mairie.

8) Services publics :

L'enjeu majeur des services publics est de démontrer l'intérêt que les autorités portent au quartier, réduire le sentiment d'abandon généralisé.

⇒ Affectation d'un local suffisant et du budget correspondant au centre social de proximité de Noailles. L'étude de faisabilité de cette structure a été financée par l'argent public, est-elle vouée à rester dans les cartons ?

⇒ Interpeller la Mairie sur l'existence et l'opérationnalité de la commission consultative des services publics locaux prévue par la loi « démocratie de proximité ».

⇒ Aider le directeur de l'école Chabanon qui a exprimé la nécessité de faire rentrer les familles dans l'école. Parallèlement, réfléchir au rapprochement de l'école et des familles ³.

9) Tissu associatif :

Les associations que nous avons rencontrées se connaissent et souvent s'estiment mutuellement. Pourtant, leurs efforts ne sont pas mutualisés et les effets synergiques manquent.

⇒ Organiser des regroupements et des réseaux associatifs pour mutualiser la connaissance et améliorer la représentativité auprès des autorités.

³ Nous avons proposé au Directeur de l'école de faire appel à un (des) étudiant(s) pour élaborer un projet sur cette question.

III. PRECONISATIONS POUR « UN CENTRE VILLE POUR TOUS »

Nous terminerons l'étude en interrogeant le projet d'association de l'association « un Centre Ville Pour Tous ».

Dans sa charte (cf. annexe 1), l'association s'interroge à juste titre : « *Peut-on transformer le centre ville sans se préoccuper d'un plan d'ensemble conçu avec les habitants, incluant la requalification des espaces publics, des services publics de proximité de qualité, et le droit des actuels habitants à un logement décent dans le quartier de leur choix ?* ».

Cette vision concorde avec le projet de quartier négocié que nous venons de présenter. Il s'agit donc de se demander maintenant comment la fonction de CVPT pourrait évoluer afin de favoriser une participation active à la construction de ce projet.

A. Ouverture de l'association :

En 2002, l'étude a révélé que seuls 5% des personnes interrogées connaissaient l'association « un centre ville pour tous ». On constate cette année une nette progression même si encore une minorité d'habitants (16%) connaît l'association. Cette difficulté à se faire connaître et reconnaître par le « grand public » a déjà été constatée par l'équipe du DESS en 2002. L'ouverture de l'association constitue aujourd'hui un enjeu majeur qui pourrait se traduire par les mesures suivantes :

- **Elargir la base des adhérents et sympathisants de l'association** afin d'obtenir une représentativité plus conforme à la typologie du quartier et attirer plus d'habitants.

Moyens :

- assurer des permanences dans la future antenne du centre social Julien à Noailles (ouverture prévue fin 2003),
- augmenter les actions de visibilité à destination des habitants eux mêmes (la visite de quartier du mois de juin était essentiellement constituée de personnes extérieures au quartier),

- développer l'image d'une association destinée à la défense de l'ensemble des catégories d'habitants et s'ouvrir aux nouveaux (voir la référence aux habitants « *actuels* » dans la charte, (annexe 1), une notion plutôt floue).
- **S'ouvrir aux propriétaires bailleurs** ne logeant pas dans le quartier mais qui représentent un poids important sur la mutation du quartier (ventes et spéculations, fixation des loyers, choix des locataires, travaux...).

Moyens :

- Effectuer une étude spécifique sur les propriétaires extérieurs au quartier (cf partie D page suivante).
- Se faire connaître auprès d'eux (courrier, mail, proposition d'adhésion...).

B. Le positionnement :

La question du positionnement correspond à un travail sur l'identité de l'association et sur les modalités d'action y afférant. La construction d'un nouveau projet de quartier nécessiterait de s'interroger sur la façon dont l'association se situe dans le jeu des acteurs locaux.

- **Annoncer la cause défendue** par CVPT : les habitants du centre ville constituent bien l'objet de l'association.

Moyens :

- Multiplier les actions qui ne se limitent pas au droit au logement (tel que la manifestation organisée cette année sur le thème des piétons en centre ville).
- Réaffirmer l'esprit de la charte et le projet global de l'association.
- **L'approche citoyenne** et l'action collective constituent-elles la finalité ou le principe d'action de l'association ? Dans le cadre d'un projet de quartier négocié, il s'agirait de favoriser une gestion participative du quartier, et ne pas utiliser la mobilisation des habitants uniquement comme un instrument de pression sur les pouvoirs publics.

- **Relations aux pouvoirs publics : opposition ou aide à l'efficacité ?**

L'association a développé une double compétence rare : maîtrise des rouages institutionnels et législatifs, et connaissance des problématiques de terrain. A ce titre, CVPT pourrait jouer un rôle unique d'intermédiation entre les habitants et les pouvoirs publics. Nous encourageons l'association à saisir les opportunités de dialogue et notamment à répondre à l'ouverture faite par Marseille Aménagement.

- **Renforcer la mission d'information** de l'association, voire d'éducation populaire :

Dans la perspective d'une ouverture de l'association et de son positionnement dans l'élaboration du projet de quartier, la question de l'information est essentielle.

Moyens :

- interpeller la Mairie sur cette mission d'information (implicite ou explicite) : utiliser les remarques de la DUP sur le rôle des associations, profiter des récentes initiatives de la Mairie qui affiche une volonté d'information plus vaste et transparente,
- toucher des publics différents (propriétaires bailleurs, immigrés, enfants...),
- réfléchir à d'autres modes de communication plus adaptés aux publics de Noailles, privilégier le contact direct (via les associations locales).

C. Les partenariats :

- **Contrat de ville** : l'association n'est pas dans une logique de demande de subvention. Elle pourrait néanmoins travailler en partenariat avec les équipes territoriales du DSU.
- **Ecoles** : aller dans les écoles (école primaire et collège) pour sensibiliser aux questions relatives au logement et à la salubrité, à l'accès au droit.
- **Collectifs associatifs** : création et animation de réseaux

- Regroupement géographique : proposer aux associations locales de constituer un collectif qui serait représentatif auprès des pouvoirs publics (ne pas se limiter aux réseaux plus ou moins formels de connaissance et de connivence). Le projet porté par le centre social Julien affirme cette volonté, il pourrait constituer la base de cette coordination.
- Regroupements thématiques : organiser une coordination entre les associations qui travaillent dans le même secteur ou qui défendent les mêmes valeurs citoyennes (Université du Citoyen, Arènes...) mais aussi avec les associations spécialisées partenaires de Marseille Aménagement : AICS, ASLIM, ADRIM, PACTARIM.

D. Propositions de compléments à apporter à l'étude :

La production de connaissance est un élément important dans le fonctionnement de l'association. Au cours de notre étude, nous avons relevé des problématiques que nous n'avons pas pu traiter en tant que telles mais qui pourraient faire l'objet d'études à part entière (via le DESS ou non) :

Hôtels meublés :

- élaborer un questionnaire adapté au public habitant ces hôtels, privilégiant l' histoire personnelle plus que les projets, le constat et l' observation plus que l' analyse... d' une manière générale, plus centré sur la personne que sur l' environnement,
- mettre en place une approche spécifique pour rentrer dans les hôtels. Pistes envisageables : élaborer un protocole écrit pour officialiser la démarche, prendre contact au préalable avec le propriétaire, avoir recours à des intermédiaires (habitants du quartier, associations, centre social, voire Mairie...),
- effectuer les enquêtes en soirée, les hôtels meublés étant majoritairement vides en journée,

- avoir dans l' équipe enquêtrice au moins un arabophone,
- choisir des enquêteurs habitués au travail social avec le public en grande difficulté et de toutes façons dotés de fortes capacités de résistance morale (situations humaines parfois difficiles à supporter moralement).

Bailleurs privés :

- étudier la liste des propriétaires privés de l'ensemble des logements du quartier,
- aller enquêter auprès d'eux pour connaître : les raisons de leur achat, leurs projets et intentions, leurs relations avec les grands bailleurs et le PRI,
- déterminer la proportion de bailleurs attachés au quartier, anciens occupants, ou uniquement motivés par des raisons financières et/ou fiscales...
- élaborer les stratégies prévisibles de ces propriétaires.

Enfants :

Appréhender la situation des enfants dans le quartier, étudier le regard des enfants sur leur environnement pour que leur avis soit pris en compte dans les prochains choix d'aménagement du quartier.

Cette étude pourrait s'appuyer sur les savoirs explicites ou implicites des enseignants et des associations de jeunesse. Les travaux sur « la place de l'enfant dans la ville », menés par un groupe du DESS pour le DSU, peuvent également contribuer à enrichir la réflexion.

CONCLUSION

A l'origine, notre étude était centrée sur les problématiques relatives à l'habitat. Nos rencontres avec les habitants nous ont amené à appréhender la question de l'habitat de façon plus globale, et ainsi à prendre en considération les questions liées à leur environnement.

Dans un premier temps, nous avons traité de la réhabilitation dans son cadre général mais également dans le contexte spécifique et caractéristique du quartier de Noailles.

Dans un second temps, nous avons analysé les données recueillies lors des entretiens et des questionnaires.

Enfin, au regard des résultats de l'enquête, nous avons proposé un plan d'action bâti autour d'un projet de quartier négocié, visant à faire de Noailles un quartier à la fois populaire et agréable à vivre.

Ce plan d'action se caractérise par une approche globale du quartier, une plus grande collaboration des acteurs, une plus grande responsabilisation des habitants ainsi qu'une meilleure et plus vaste information.

Rappelons que si le PRI a été mis en œuvre à Noailles, c'est suite aux échecs successifs des dispositifs de réhabilitation incitatifs.

De fait, on peut légitimement s'interroger sur la compatibilité entre un dispositif contraignant tel que le PRI (par sa procédure et sa nature) et une démarche de projet de quartier négocié ?

Selon nous, toutes les études sur le centre ville, tous les plans d'actions, toutes les préconisations resteront sans effet en l'absence de réelle volonté politique et d'engagement moral de tous les acteurs. Ainsi, la première et principale condition à un projet de quartier négocié demeure la volonté de coopération entre l'ensemble des acteurs.

Réussir la réhabilitation de Noailles, c'est un souhait pour le quartier mais c'est également un enjeu pour Marseille.

Dans cette perspective, les dernières lois ouvrent des opportunités inédites pour une gestion concertée de l'espace urbain : LOADDT, SRU, loi « démocratie de proximité », proposent des outils efficaces (Conseil de quartier) à conditions de se donner les moyens de les rendre opérationnels. Il faudrait les explorer et les exploiter pour continuer à interpeller les pouvoirs publics afin qu'ils assument leurs responsabilités.

Rappelons enfin qu'il convient de ne pas stigmatiser Noailles : Dominique Idir nous indiquait à ce titre que *« ce n'est pas le quartier qui a des problèmes, c'est le monde (chômage, insécurité, précarité...). Simplement, on les remarque plus ici parce que les habitants sont plus exposés et ont moins les moyens de résister. »*

BIBLIOGRAPHIE

♣ Sites Internet

- www.centrevillepourtous.asso.fr : site de CVPT. Très complet, il comporte notamment une revue de presse et un fonds documentaire très riches et régulièrement actualisés sur le logement et la réhabilitation sur les actions de réhabilitation menées en centre-ville.
- www.noailles.org : c'est le réseau électronique du quartier. Il présente des offres d'emploi, des petites annonces, des liens vers les services publics et d'autres documents sur le quartier (témoignages, histoire, poèmes, ...).
- www.monalisa.fr : groupe d'experts en placements immobiliers défiscalisés, intervenant sur le centre-ville de Marseille.

♣ Ouvrages

- BONELLO Yves-Henri. *La Ville*. Paris, PUF, 1996 (Collection Que sais-je ?).
- BOUBLI Bernard. *Le logement*. Paris, PUF, 1994. 126 pp. (Collection Que sais-je ? n° 2210).
- FIJALKOU Yankel. *Sociologie de la ville*. Paris, La Découverte, 2002, n° 331. (Collection Repères).
- GRAFMEYER Yves. *Sociologie urbaine*. Paris, Nathan, 1994. (Collection 128).
- RONCAYOLO Marcel. *La ville et ses territoires*. Paris, Editions Gallimard, 1997. (Collection Folio Essais).
- TEMIME Emile. *Migrance, histoire des migrations à Marseille*. Edisud. Aix-en-Provence, 1989.
- TRIBILLON Jean-François. *L'urbanisme*. Paris, La Découverte, 2002, n° 96. (Collection Repères).

♣ Périodiques

- ASCARIDE G., CONDRON S. *La ville précaire : les « isolés » du centre-ville de Marseille*. Paris, L'Harmattan (Collection Logiques sociales). Résumé de Francis CANN, Faire savoirs, octobre 2002, n°2.
- MANRY Véronique. *Belsunce 2001 : chronique d'un cosmopolitisme annoncé ?* Revue Méditerranéens/Méditerranées, 2002, n° 13, pp136-145.
- SENNEL Marie. « *Nana Benz de Noailles* », in H&M, n° 1224 (mars/avril 2000)
- Les lettres de Marseille Aménagement, mai et juin 2003.

♣ Articles de presse

- ALA. *Les nouveaux marseillais devront être riches et présentables*. Le Canard Enchaîné, 10 juillet 2001.
- ALLARD Dominique. *La face cachée de la reconquête*. Le Pavé, 7/13 décembre 2000.
- BRAOUEZEC Patrick, *Une démarche coopérative pour le droit au logement*. Le Monde Diplomatique, novembre 2002 (Supplément Economie Sociale).

- CHAKRA Gabriel. *Place Halle Delacroix : un espace qui a perdu son âme*. Le Méridional, 23 avril 1985.
- CHALLIOL Brigitte. *La réhabilitation du centre-ville au cœur de la campagne*. Les Echos, 10 mars 2001.
- D. TA. *Réhabilitation : le début des grandes manoeuvres*. La Provence, 5 janvier 2002.
- D. TA. *La nécessité d'un vrai plan de relogement*. La Provence, 5 janvier 2002.
- D.H. *Capucins : quel avenir ?* Taktik, 28 avril 1999, n° 496
- FRANCOIS Christine. *Les plus pauvres piégés par le système*. La Provence, 16 mai 2003.
- G.L *La réhabilitation du secteur en question*. La Provence, 6 juillet 2002.
- GUILLAUME Myriam. *Pour que réhabilitation ne rime pas avec expulsion*. La Marseillaise, 8 juin 2003.
- HUMBERT Valérie. *Noailles noyé dans les débats*. Taktik, 17 mars 1999, n° 490
- LA R. *Propreté et stationnement : les habitants se mobilisent*. La Provence, 21 mars 2002.
- LEONARD Laurent, GRILLET Stéphanie. *Caméras de surveillance : à Noailles, on est loin d'être satisfaits*. La Provence, 18 avril 2003, p. 3
- LEROUX Luc. *A Marseille, les anciens de l'immigration, oubliés de la rénovation urbaine*. Le Monde, 21 juin 2001.
- MARAVAL Alexandra. *Quartier Noailles à Marseille : zone de non-droit ?* Objectif Méditerranée, juillet-août 2002, n° 53
- MATIAS Corinne. *La Palud : une rue et des commerces sinistrés*. La Provence, 10 novembre 1997.
- SAMSON Michel. *La réhabilitation du centre-ville ouvre la campagne municipale*. Le Monde, 21 décembre 2000.
- SAMSON Michel. *Marseille part à la reconquête de son centre-ville*. Le Monde, 3 septembre 1997
- TANGUY Delphine. *Propreté : Noailles attend encore sa solution miracle*. La Provence, 29 décembre 2001
- VERNA Françoise. *La mairie dessine un nouveau Noailles*. La Marseillaise, 9 juillet 1996.
- VINCENT Pierre. *Noailles : un quartier pas assez défendu*. Le Pavé, 8/14 mars 2001, n° 147

♣ **Rapports**

- BOCOUM Hambarké, CASSINA Patrick, RAOUS Cécile, TANNER Lydia, VILLARET Thibaud. *Les habitants de Noailles et Belsunce au cœur de la réhabilitation ... A quel PRI ?* Séminaire de terrain DESS Développement local et urbain, juillet 2002
- SUZANNE Gilles. *Noailles dans la ville*. Mémoire de maîtrise de sociologie, 1997, Université d'Aix-Marseille I.
- PENDARES Fabien, SCHURCH Vincent. *La réhabilitation d'un quartier populaire et commerçant du centre-ville de Marseille : Noailles*, Universités de Provence et de la Méditerranée, Mémoire de maîtrise MASS, juin 2002.

♣ **Documents officiels**

- Chambre Régionale des Comptes. *Observations définitives sur la gestion de Marseille Aménagement*. 15 février 1998.

- Préfecture des Bouches-du-Rhône, *Déclaration d'Utilité Publique Noailles Chapitre*, 5 octobre 2001.
- Protocole Etat/Ville. *Mise en œuvre d'un plan d'éradication de l'habitat indigne*, signée le 28 février 2002 entre la Ville de Marseille et l'Etat.
- Décret 2002-120, JO du 30 janvier 2002 définissant les caractéristiques du logement décent.
- Circulaire n° 2002-36 du 2 mai 2002 relative à l'application des dispositions de la loi SRU concernant l'habitat insalubre.
- Journal Officiel de la République Française, *L'approche quantitative et qualitative des besoins en logement et de la solvabilité de la demande*. Avis et rapports du Conseil Economique et Social, 1993 (séances des 8 et 9 juin).

♣ **Données statistiques**

- données INSEE de Noailles

♣ **Rencontres, réunions**

- réunion CVPT du 7 avril 2003, sur la réhabilitation du centre-ville.
- visite de Noailles par ses habitants, organisée par CVPT le 7 juin 2003 lors de la Fête du Soleil (fête du quartier).

Liste des annexes

1. statuts et charte de l'association
2. commande initiale
3. identité de l'association
4. échange de sens
5. compréhension de la commande
6. cadre de référence
7. DUP Noailles Chapitre
8. séminaire de terrain 2002, Schéma des acteurs du PRI
9. N.J. « *Caméras de surveillance : à Noailles, on est loin d'être satisfaits* ». La Provence, vendredi 18 avril 2003, p. 3.
10. état d'avancement du PRI de Noailles
11. guide d'entretien
12. liste des personnes rencontrées
13. questionnaire
14. analyse des questionnaires
 - a. tableaux à plats
 - b. tableaux croisés
15. fiches de restitutions des entretiens
16. articles de presse
17. affichette
18. résumé presse